



Promesse de versement de la Taxe d'apprentissage 2021

à retourner à l'adresse secretariat@airemploi.org avec un justificatif de virement bancaire

Nom de l'entreprise (Raison sociale)	
Adresse	

Responsable de l'attribution (Nom et prénom)	
Fonction	
Coordonnées (téléphone, e-mail)	

Nous avons l'intention d'attribuer la somme de _____ € à
Airemploi Espace Orientation, 5 rue de la Haye - BP 18904 - 95731 Roissy CDG

date limite de versement de la taxe :
31 mai 2021

*Au titre de la Taxe d'Apprentissage 2021, au profit de ses activités de promotion de la formation technologique et professionnelle initiale et des métiers – pour mémoire, ces activités donnent droit à une attribution dans la limite de 30% de votre solde de 13% de la taxe d'apprentissage.